

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 1^{er} juillet 2019

Objet

**Association Sport
emploi –
Subvention 2019**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 juin 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LEY, M. BUTEL

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BONNAL à Mme N. LACUEY

Absent excusé :

M. LE BARS

M. Nicolas CALT a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'objet de l'action menée par l'Association Sport Emploi.

Il précise qu'il s'agit d'une association qui œuvre pour l'insertion professionnelle par la pratique sportive et la préparation à un parcours qualifiant. Le but est d'aider toutes les personnes de plus de 18 ans, quel que soit leur niveau scolaire, qui se trouvent en recherche

d'orientation, de formation, d'emploi, ou qui ont connu un parcours scolaire difficile, à retrouver une dynamique sociale et professionnelle par le biais de la pratique sportive.

L'association Sport Emploi travaille en collaboration avec des partenaires tels que les bailleurs sociaux, le PLIE et la Mission Locale des Hauts de Garonne, les opérateurs de l'emploi et les Services de la Ville de Floirac (Service des Sports, Direction de l'Action Culturelle...).

L'action "InPulse" est inscrite dans la programmation 2019 du Contrat de Ville de la commune et a pour objectif de :

- prendre contact avec les publics cibles en proposant des activités sportives régulières et récurrentes,
- Instaurer une relation de confiance avec les habitants du quartier en les rendant force de propositions et acteurs de leur devenir tant urbain que socio professionnel,
- Améliorer l'insertion économique, l'accès à l'emploi et au développement de l'activité.

De par l'intérêt de cette action, le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Sport Emploi pour l'année 2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L231 1-7 ;

Vu la demande de l'Association Sport Emploi ;

Vu le bilan financier de l'Association pour 2018, et son budget prévisionnel 2019 ;

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse Médiation, Politique de la ville et Démocratie Participative du 20 juin 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement d'une subvention de 2 000 € à l'association Sport Emploi au titre de l'action "InPulse" au titre de l'année 2019.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget 2019 Chap. 65 – Article 6574- fonction 824.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 2 juillet 2019

Le Maire,



Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 32
Pour : 32
Contre :
Abstention :